

Contribution à la communication au sein de l'APR

A propos du livre :

Laurent DAVEZIES : LA RÉPUBLIQUE ET SES
TERRITOIRES. LA CIRCULATION INVISIBLE DES
RICHESSES ; PARIS : SEUIL, JANVIER 2008, 109 P.
(9,98 euro) ISBN-10: 2020925583 - ISBN-13: 978-
2020925587

M. Michel Ph. MATTOUG
michel@mattoug.net

Extraits du livre :

Les transferts privés de revenu

La réduction structurelle des inégalités de revenu entre nos régions, nos départements et nos villes ne tient pas seulement aux effets redistributifs des budgets publics et sociaux. D'autres flux de revenus, liés à des choix privés, viennent abonder ce mécanisme. Certains de ces flux sont en quelque sorte « mixtes », à la fois publics (car liés à des prélèvements obligatoires, comme le plus gros des prestations sociales) et privés (le choix de résidence des prestataires est libre, comme on vient de le voir pour les retraités franciliens). D'autres sont purement privés et sont liés à l'ubiquité croissante des populations : tel qui travaille ici vit là et prend ses week-ends ou ses vacances ailleurs encore.

Comme on peut le mesurer facilement, les Français ont travaillé 8% de l'année 2003. Tout concourt à réduire la part du travail dans notre temps de vie, et ce ne sont pas que des mauvaises nouvelles : l'allongement de la durée des études (qui, il est vrai, s'est infléchi ces dernières années), la réduction du nombre d'années de vie active (avec un départ à la retraite en moyenne entre 57 et 58 ans) et l'allongement de la durée de la vie. L'augmentation de l'activité des femmes (+ 850000 entre 1990 et 1999) a été « compensée » par la réduction du travail liée à la montée du chômage (+ 620 000), la réduction du nombre d'hommes actifs occupés (- 65000) et la montée en puissance du temps partiel. Et l'ensemble de ces phénomènes n'ont cessé de progresser depuis des décennies, en France comme ailleurs. Nous assistons ainsi à une véritable révolution des modes de vie dont la première expression, comme l'a montré Jean Viard, est la mobilité, sous toutes ses formes.

Cette révolution silencieuse a des implications importantes, notamment dans le domaine des territoires. Tout occupés à intégrer l'unique « nouvelle donne » productive que serait la mondialisation, la plupart des analystes de la géographie économique n'ont pas pris la mesure des impacts territoriaux de cette dissociation désormais extrême entre temps de travail et temps de loisirs, temps de la production et temps de la consommation. On peut pourtant se demander si le fait aujourd'hui le plus marquant pour ce que les Français appellent « l'aménagement du territoire » n'est pas plus encore l'extension d'une économie des loisirs que la montée en puissance de la concurrence mondiale ou les changements du rapport des firmes aux territoires.

Quand un Douglas North (1955) ou un Charles Tiebout (1956) – les Pères de l'analyse économique locale – s'intéressaient, dans les années 1960, tout à la fois à la croissance locale et au développement local à travers l'analyse de la production des territoires, ils nous éclairaient sur la contribution des territoires à la création nationale de richesse (ou sur la plus ou moins grande efficacité productive de dispositifs territoriaux) et sur la croissance du revenu et le développement de ces territoires. Ils pouvaient le faire car il n'y avait pratiquement pas de différence de niveau et de dynamique entre PIB et revenu locaux. L'essentiel de l'argent des ménages provenait en effet directement de leur travail : ils naissaient, travaillaient beaucoup et mouraient jeunes dans les mêmes lieux. Une part importante du capital était

possédée localement et sa rémunération venait largement alimenter le revenu local. Les impôts et cotisations sociales étaient peu développés et ne produisaient qu'un détour modeste de revenu hors du territoire. Les vacances étaient rares, les résidences secondaires encore plus, les gens vivaient proches de leur emploi et ainsi l'argent gagné localement était pour l'essentiel dépensé localement. Le revenu des habitants d'une ville dépendait ainsi directement de sa position compétitive dans le domaine de la production. Nos analystes actuels, en fidèles disciples de leurs pères, suivent ce même modèle «productiviste » et semblent ignorer que ce type de ville, entre-temps, a pratiquement disparu...

Dans une société qui passe si peu de temps à produire et tellement à consommer, la dissociation entre temps de production et temps de consommation finit par se traduire par une dissociation entre lieux de production et lieux de consommation. Les moyens de la mobilité aidant, dans tous les segments du cycle de vie, on voit s'opérer de nouveaux ajustements entre le type d'activité, le temps qui y est consacré et le territoire.

L'analyse territoriale ne peut plus faire l'économie de la mesure de cette circulation nouvelle de l'argent des lieux de production vers les lieux de consommation. Pour comprendre l'économie des territoires, il faut donc élargir l'analyse de la géographie de la production, qui n'explique plus grand-chose à elle seule, à la géographie de la formation des revenus publics, comme on l'a vu, mais aussi des revenus privés et de la consommation.

La dissociation résidence / travail

Les lieux de travail, de résidence et de consommation des actifs tendent à se dissocier. Hier, on vivait près de son travail. Aujourd'hui, la durée du travail et les moyens de communication et de transport permettent de mettre une distance sans cesse croissante entre son lieu de travail et son lieu de résidence. Entre 1970 et aujourd'hui, la distance moyenne domicile-travail des actifs a doublé, passant de 6 à 12 km. Dans le cas de l'Île-de-France, par exemple, 7% de sa masse salariale est versée à des actifs qui n'y résident pas. Un grand nombre de villes voient ainsi leur revenu dépendre significativement d'emplois qui leur sont extérieurs. C'est le cas des villes transfrontalières comme Annemasse ou Bâle, mais aussi de villes situées à la périphérie de grands bassins d'emploi comme Senlis, Langon, Bourgoin, Montereau, Vienne, Villefranche-sur-Saône ou Istres.

Ces flux de revenus entre les territoires ont des implications importantes sur leur développement (ou leur sous-développement). On peut citer deux exemples, en partie liés : d'une part, la Plaine de France, en Seine-Saint-Denis, où la plupart des emplois qualifiés sont occupés par des actifs résidant ailleurs, et, d'autre part, le canton de Beauvais dans le sud de l'Oise, où une part très importante des actifs est employée en Île-de-France.

La plupart des élus ont tendance à surestimer la présence d'emplois comme facteur de développement du territoire dont ils ont la charge, alors que ce sont les sources de revenus de leurs habitants qui constituent plus encore l'enjeu de ce développement. La Plaine de France produit une valeur ajoutée liée à de nombreux emplois qui génèrent des revenus dont elle ne voit pas la couleur, et vice versa pour le canton de Beauvais : plus de la moitié des emplois (et 85 % de ceux qui sont les plus qualifiés) de la Plaine de France sont occupés par des actifs résidant ailleurs.

Le sous-revenu, par rapport à son activité, de la Plaine de France, déjà pénalisée par la fuite de ses retraités, explique une sous-consommation et un déficit d'effets multiplicateurs d'emplois (tournés vers les ménages et peu gourmands en qualification) et de revenu, déficit qui constitue une cause majeure du sur-chômage des actifs qui y résident. De son côté, le canton de Beauvais bénéficie de sur-revenus par rapport à sa production et son emploi et donc d'une sur-consommation qui lui a permis d'enregistrer dans les années 1990 des performances remarquables de créations nettes d'emplois – souvent peu qualifiés – dans les secteurs dépendant de la demande des ménages et par là un contrôle inattendu de son chômage et du nombre de ses RMIstes.

Ces transferts de revenu depuis les lieux d'emploi vers les lieux de résidence bénéficient aussi aux espaces ruraux périurbains, même éloignés des villes. Le monde rural, en effet, renaît actuellement de ses cendres. Ce n'est pas, ou ça ne devrait pas être, un scoop : la compensation des soldes naturels déclinants par les soldes migratoires en forte progression laissait prévoir depuis longtemps ce – modeste encore – retournement de dynamique démographique. Une des dimensions de ce phénomène tient à la forte augmentation des installations d'actifs travaillant en ville. En 1999, le quart des actifs vivant en milieu

rural travaillent dans une aire urbaine. Dans un cercle large autour des aires urbaines françaises, on voit ainsi les résidences secondaires redevenir des résidences principales. Paradoxalement donc, c'est ce même mécanisme hier stigmatisé par l'expression « banlieue-dortoir » qui constitue aujourd'hui l'un des mécanismes du renouveau démographique, économique et social du monde rural ! La question qui reste évidemment ouverte (et qui le sera de plus en plus) est celle de la pérennité de ces nouvelles tendances du développement rural, dans un contexte à la fois de renchérissement du pétrole et de limitation de son usage.

Notes de lecture :

(tiré de Note de Veille n° 92 - Centre d'Analyse Stratégique°

La mesure du développement des territoires par le produit intérieur brut (PIB) par habitant ne permet pas d'expliquer que, depuis environ une décennie, certaines zones gagnent des activités productives mais perdent des emplois et du revenu, alors même que d'autres perdent des activités productives tout en gagnant sur d'autres plans. C'est ainsi que les populations de départements réputés pauvres (Lozère, Morbihan ou Hautes-Alpes) ont connu une augmentation du revenu de l'ordre de 50 % entre 1990 et 2004 (la moyenne française s'établit à 28 %) quand celui de l'Île-de-France n'augmentait que de 20 %.

C'est pour comprendre ces paradoxes que Laurent Davezies recourt à la « théorie de la base ». Il distingue, au sein des activités d'un territoire, celles qui visent à satisfaire les besoins locaux (activités domestiques) et celles qui produisent des biens et services vendus au-delà du marché domestique local (activités productives). Il met ainsi en évidence un puissant mécanisme de redistribution des richesses créées sur les territoires possédant des activités de production de biens et services vers les territoires résidentiels. Ce mécanisme passe par les revenus du travail des actifs résidant hors de leur zone d'emploi, les retraites, les emplois publics, etc. Cette circulation invisible des richesses est nourrie par la concentration des zones d'activités et l'étalement des zones de résidence. Ce même étalement répond à des modes de vie qui réarticulent les relations entre travail et temps libre et favorisent la mobilité, nourrissant ainsi le développement des espaces résidentiels périurbains et ruraux.

Les travaux de Laurent Davezies permettent d'analyser ce découplage entre les zones productives et les zones résidentielles, présentant ainsi une alternative à la mesure du développement des territoires par le seul PIB/habitant.

> B. L.

(tiré de Alternatives Economiques n° 265)

Le produit intérieur brut (PIB) est peu pertinent pour évaluer la production à un niveau infranational, et il est inadapté pour mesurer la richesse d'un territoire. En effet, le système de redistribution français déconnecte largement le revenu d'une ville ou d'un département de ses performances productives, et les territoires les plus productifs ne sont pas forcément les plus riches. L'exemple de la Seine-Saint-Denis est frappant. Des milliers de cadres et d'employés viennent y travailler chaque matin et repartent chaque soir dépenser leurs salaires dans des lieux de résidence plus attractifs. Inversement, 85% du revenu de Menton, ville célèbre pour la beauté de son cadre et la douceur de son climat, viennent d'ailleurs, sous forme de pensions de retraite, de salaires publics et autres transferts qui irriguent l'économie locale.

Obnubilés par le PIB, les économistes ont du mal à admettre ce divorce entre la production et le développement. Il en est de même pour les élus locaux, qui rêvent tous de luxueux sièges sociaux et d'industries high-tech.

Laurent Davezies explique clairement comment fonctionne l'économie "présentielle", qu'il n'est plus possible d'ignorer sous peine de commettre de graves erreurs politiques. La sous-estimer conduit à négliger un moteur important du développement, et la surestimer peut induire un comportement de repli

sur le résidentiel, préjudiciable à l'économie du pays. Celle-ci est placée, au niveau national, devant une problématique différente du local et doit équilibrer production et consommation. A lire absolument.

> Marc Mousli

(tiré de Non fiction, le portail des livres et des idées - 20/02/2008)

Notre représentation du territoire national a peu changé depuis 60 ans. Il y a des régions qui gagnent : celles qui polarisent la population active et les facteurs de production les plus compétitifs. Il y a des régions qui perdent : celles qui voient partir habitants et emplois. De Paris et le désert français de Jean-François Gravier en 1947, au récent Rapport Perben, les théories d'économie régionale se sont succédées ; la géographie des régions gagnantes et des régions perdantes a pu changer, mais les présupposés restent les mêmes. C'est ce paradigme que Laurent Davezies nous invite ici à retourner : celui des inégalités territoriales analysées selon l'angle seul de leur contribution à la création de richesses. C'est ignorer que celles-ci circulent d'un territoire à l'autre. Le développement n'est pas qu'une affaire de production mais aussi de redistribution des revenus. Les inégalités ne sont dès lors pas nécessairement là où on les attend. Et il faut envisager différemment les politiques de développement local et de gouvernance territoriale.

Pour Laurent Davezies, la géographie économique ne regarde souvent l'espace qu'à travers un prisme unique, celui du produit intérieur brut. Mais celui-ci entraîne des distorsions, et ne parvient pas à expliquer des évolutions paradoxales selon les échelles. Les disparités interrégionales continuent à croître en France en matière de PIB par habitant. Mais en même temps, ces mêmes régions convergent en matière de revenu par habitant. Et c'est bien souvent à l'intérieur même d'agglomérations très riches que les inégalités sociales se creusent. À l'échelle nationale, il existe de puissants mécanismes de redistribution des richesses dont l'auteur entreprend l'analyse. On pourrait les classer en deux types : ceux induits par l'action publique et ceux liés à la mobilité accrue des ménages. Parmi les premiers figurent le rôle de péréquation des prélèvements sociaux et des budgets publics. À travers ces transferts publics, Laurent Davezies vise l'ensemble des prestations sociales, des investissements publics, mais aussi le rôle des services et des emplois publics dans l'économie locale. Les services et prestations publics sont ainsi devenus la première source de revenus des régions françaises, même pour l'Île-de-France ! Les seconds facteurs relèvent d'évolutions déjà mieux appréhendées par la recherche géographique. Les pensions des retraites, sous l'influence de l'évolution des pyramides des âges, pèsent de plus en plus lourd dans la répartition globale des revenus, jusqu'à plus d'un tiers pour certains départements (Creuse, Nièvre, Lot, Var...). Les flux touristiques suivent le même modèle et constituent un vecteur de redistribution et de solidarité entre des régions à forte base productive et avec une importante population active, et les régions attractives en matière de qualité de vie. La dissociation croissante entre lieux de résidence et lieux de travail favorise aussi cette nouvelle répartition des richesses, en faveur des espaces ruraux en périphérie des grandes agglomérations. C'est le cas de l'Oise par rapport à l'Île-de-France.

En somme, ces facteurs révèlent que le développement d'un territoire ne repose pas tant sur sa capacité à créer des richesses qu'à les capter et à les redistribuer entre les diverses catégories de population. Laurent Davezies oppose deux modèles de développement complémentaires. L'un a été théorisé par le courant de nouvelle géographie économique (Paul Krugman aux États-Unis). Il considère que certains territoires concentrent les hommes, les capitaux sociaux, économiques, intellectuels et permettent d'optimiser le fonctionnement des marchés. Ces métropoles ou districts industriels acquièrent ainsi des avantages compétitifs décisifs dans une économie globalisée qui met les territoires en concurrence. Cependant, cette logique accroît les inégalités sociales : elle exclut toute une catégorie de la population qui ne peut suivre la hausse des exigences de qualification des emplois, et les mécanismes de gouvernance à cette échelle sont insuffisants à contrebalancer les comportements ségrégatifs des ménages. À ce modèle de croissance s'oppose un modèle de développement fondé sur la captation des revenus publics, résidentiels, touristiques. Il encourage la demande locale et l'émergence d'une gamme d'emplois plus large. Un tissu économique plus diversifié et le poids des transferts sociaux permettent alors d'amortir les chocs économiques.

Ces deux modèles permettent ici de dresser une nouvelle géographie économique de la France. Il y a les régions qui perdent d'abord. Le Nord-Pas-de-Calais ou la Lorraine par exemple qui souffrent à la fois d'un tissu économique industriel dépassé et d'une faible attractivité résidentielle. La région Parisienne figure dans une moindre mesure parmi les perdants. Elle contribue majoritairement au PIB du pays, mais la richesse produite s'y évapore vers les autres régions. Elle "travaille plus pour gagner moins" et "la solidarité entre les Hauts-de-Seine et le Lubéron prend le pas sur celle avec la Seine-Saint-Denis". À l'inverse gagnent les départements qui bénéficient d'une forte attractivité résidentielle, notamment à la périphérie Ouest et Sud du pays. Ce sont eux qui connaissent la plus forte croissance du revenu par habitant mais aussi du taux d'emploi salarié. Bien plus, des villes régionales comme Nantes, Rennes, Annecy réussissent à bénéficier à la fois d'un tissu productif dynamique et d'une attractivité qui leur permettent d'attirer et de retenir des habitants sur tout leur cycle de vie.

Mais on aurait tort de privilégier un modèle de développement par rapport à l'autre. Ils relèvent de logiques économiques interdépendantes. "La croissance des uns alimente le développement des autres", il ne s'agit donc pas à nouveau de promouvoir la province contre Paris. Les politiques qui ont volontairement cherché à défavoriser l'Île-de-France en matière de mouvements de population et d'allocation des capitaux ne font qu'ajouter une sanction de plus à une région déjà perdante au jeu des budgets publics et sociaux, des revenus du tourisme et de la mobilité des ménages. Bien plus, l'auteur soutient que les transferts de revenus depuis les grandes métropoles auraient plus d'impact sur les régions dites défavorisées que les investissements publics directs qui peuvent y être faits. En somme, il faudrait développer Paris pour développer la Creuse !

Cette interdépendance des territoires montre bien les limites d'une forme de décentralisation qui tend à renforcer exagérément l'autonomie des collectivités locales alors que les flux financiers dont elles vivent les transcendent. Le développement local est une mission de plus en plus déléguée à cet échelon et qui entre dans le mandat de tout élu, alors même que ses enjeux continuent à relever d'une échelle qui la dépasse.

C'est donc à une revalorisation des politiques nationales d'aménagement du territoire que nous invite L. Davezies. Il questionne par là même en filigrane tout au long de l'ouvrage le modèle républicain français. Certes, il rejette l'idée que les évolutions qu'il décrypte ici soient spécifiquement propres à notre pays : le poids accru des budgets sociaux, la mobilité résidentielle ou le poids des flux touristiques s'observent largement à l'étranger. On ne peut cependant s'empêcher de penser au poids spécifique de ce modèle républicain, comme modèle d'État social, comme modèle géopolitique qui fluidifie et façonne les mobilités, et surtout comme garant de l'intérêt national dans un débat aujourd'hui relancé sur la décentralisation.

Synthèse de recherches géographiques, cet ouvrage laisse parfois le lecteur un peu sur sa faim ; on aurait souhaité plus d'illustrations sur certains thèmes, notamment sur l'impact territorial des budgets publics. Mais l'essai se veut surtout une contribution politique à la réflexion actuelle sur l'aménagement du territoire et la gouvernance territoriale, en mettant en évidence des évolutions méconnues et en faisant porter le débat sur des champs parfois délaissés par la géographie.

> Guillaume Truong